

## Synthèse des interventions au cours des trois réunions paroissiales (5, 7 et 9 décembre) suite à l'acceptation par le pape François de la remise de charge de Mgr Aupetit

Le père de Longeaux introduit la réunion en rappelant la suite des événements depuis la prépublication électronique de l'article du Point le mardi 23 novembre jusqu'à l'acceptation par le pape de la remise de charge de Mgr Aupetit le jeudi 2 décembre, et ce qui a suivi. Il donne ensuite la parole aux paroissiens qui souhaitent la prendre. Les réactions et questions peuvent être réparties en deux grands ensembles : celles qui portent sur l'article du *Point* et la démission de Mgr Aupetit ; celles qui portent sur l'Église et son fonctionnement. En voici un essai de synthèse :

### 1- La démission de Mgr Aupetit et ses raisons

Certains déplorent l'article du Point, l'intrusion dans la vie privée, les insinuations sur une prétendue liaison qui remonte à près de dix ans sur la base d'un mail que personne n'a vu. On s'interroge sur la manière dont l'existence de ce mail, sinon le mail lui-même, est parvenu à la connaissance des journalistes.

Beaucoup s'inquiètent des motivations des rédacteurs de cet article : Qui est derrière cette manœuvre ? Qui en voulait à Mgr Aupetit au point de vouloir salir sa réputation et le pousser à la démission ? À qui sa démission profite-t-elle ?

D'aucuns voient dans cette attaque, qui fait suite à celle contre le Cardinal Barbarin, une volonté de détruire l'Église. Les deux têtes de l'Église de France sont tombées. Ne serait-ce pas lié aux prises de position courageuses des deux archevêques sur les sujets de société, en particulier les questions de bioéthique ? Mgr Aupetit ne s'apprêtait-il pas à prendre la parole sur l'allongement de la durée légale d'IVG et sur l'euthanasie ? Est-ce que la rencontre entre Emmanuel Macron et le pape a joué un rôle ? Le président n'a-t-il pas demandé la tête de l'archevêque ?

La décision du pape François d'accepter si vite la remise de charge de Mgr Aupetit suscite beaucoup d'interrogations : dans ce dossier, le Saint Père donne l'impression de céder à la pression des médias : pourquoi ? L'Église serait-elle désormais soumise aux médias ? Ou bien, y aurait-il d'autres éléments connus du pape seul, une grave faute cachée de Mgr Aupetit ? Les problèmes de gouvernances ont-ils été décisifs et l'insinuation au sujet d'une liaison seulement un détonateur ? Beaucoup ont exprimé leur incompréhension, voire leur colère, après les propos du pape dans l'avion au retour de son voyage à Chypre et en Grèce : comment un pape peut-il entrer publiquement dans de tels détails (les caresses et les massages), qui plus est en se trompant (il ne s'agissait pas de la secrétaire), ce qui donne l'impression qu'il ne connaissait pas bien le dossier ?

D'autres paroissiens s'interrogent sur la manière de gouverner de Mgr Aupetit : quelles sont les raisons qui ont poussé deux vicaires généraux de forte personnalité et très appréciés à démissionner coup sur coup ? On regrette qu'aucune explication, même générale, n'ait été donnée, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses. On rappelle aussi le renvoi du directeur de saint Jean de Passy, qui a provoqué un violent mécontentement chez une partie des parents d'élèves. On évoque la fermeture du Centre Pastoral Halle Beaubourg, à saint Merry, et les réactions qui ont suivi cette décision. On cite l'inflexion dans un sens plus explicitement catholique voulue par Mgr Aupetit pour le Collège des Bernardins. Tous ces événements, et d'autres encore, ont provoqué des blessures et des oppositions à l'archevêque.

N'est-il pas victime de sa manière de gouverner ? Ne s'est-il pas comporté de manière trop brutale, sans assez de concertation, en court-circuitant ses vicaires généraux ?

## **2- La vie de l'Église**

La remise de charge de Mgr Aupetit sur la base d'une supposée ancienne liaison amoureuse soulève des questions sur l'Église, sa structure hiérarchique, sur la vie et le ministère des prêtres, sur la place des femmes dans les instances de gouvernement. Certaines de ces questions rejoignent celles posées par le rapport de la Ciase.

La question du célibat des prêtres est posée, ainsi que celle du mode de gouvernance dans l'Église. Les évêques apparaissent comme des hommes seuls qui n'ont pas les moyens de faire face à des crises majeures. On demande comment ils sont choisis et comment les séminaristes sont formés.

Plusieurs personnes trouvent que la charge de diriger devrait être davantage partagée, que les femmes devraient avoir plus de place. L'une d'entre elles regrette que nous n'ayons de filles dans le groupe des servant d'autel.

Le père de Longeaux donne son témoignage sur le sens de l'engagement au célibat : être prêtre à la manière des apôtres qui ont tout quitté pour répondre à l'appel du Christ et le suivre. Le sacerdoce est plus qu'un métier, c'est un engagement de vie. Le prêtre cherche à être un véritable homme de Dieu, tout entier donné à son ministère. Cependant, le célibat ne peut pas être vécu en dehors d'une vie de communauté, de fraternité ou d'équipe (« il n'est pas bon que l'homme soit seul »). Le prêtre est au service d'une communauté, mais aussi remis à ses soins.

Au sujet de la gouvernance, il est vrai que l'évêque concentre en sa personne une triple charge : celle d'enseigner, de sanctifier et de gouverner (les tria munera). Il en va de même pour le curé, à son niveau. Le prêtre n'est pas seulement l'homme du culte, mais aussi le pasteur de la communauté. Il représente le Christ, Bon Pasteur de l'Église, aussi bien lorsqu'il célèbre l'Eucharistie que lorsqu'il gouverne sa communauté. Mais l'exercice de l'autorité ne peut pas et ne doit pas être solitaire. Des lieux de concertation et des instances de collaboration doivent être mis en place. Dans la paroisse, il s'agit du conseil pastoral et du conseil aux affaires économiques. Il est impressionnant de constater que le curé est personnellement responsable de tout dans sa paroisse du fait que celle-ci n'a pas la structure d'une association culturelle. Comment la participation des fidèles à la vie et au gouvernement de l'Église peut progresser : c'est l'un des enjeux du synode à venir sur la synodalité.

Le père de Longeaux donne des explications sur la manière dont les évêques sont nommés par le Pape. Quant à la formation des séminaristes, il explique que l'objet des années de séminaire est, d'une part, que se fasse le discernement et que le séminariste conforte son choix de suivre le Christ radicalement dans la vie et le ministère de prêtre diocésain, d'autre part, de donner une solide formation philosophique, biblique et théologique. On n'y apprend pas, ou peu, les savoir-faire utiles ou nécessaire, qui varient selon les fonctions exercées ensuite par le prêtre. C'est l'objet de la formation permanente, insuffisamment développée. Par exemple, comme nouveau curé, le père de Longeaux a suivi une formation au management.

Le prêtre n'est pas un salarié de l'Église. Il nous manque ce qui se fait dans toute entreprise : un sérieux entretien annuel d'évaluation. C'est normalement le rôle des vicaires généraux, mais ils sont débordés. Voilà un domaine où des laïcs bien formés pourraient intervenir.